



ÉDITO DU MAIRE



2025 PLEINE D'ESPOIR !

Même s'il y a eu de beaux événements sportifs et festifs, 2024 aura été marquée par des conflits dans le monde et une crise politique aiguë suite à la dissolution intertempiste de l'Assemblée Nationale. Il appartient désormais à l'état régalien de reconstruire la confiance dans le pays mais aussi de redresser impérativement ses finances, certains ajustements s'avérant inévitables. Pour autant cela ne doit pas se faire au détriment des collectivités !

Malgré ces difficultés, notre équipe poursuit ses engagements afin d'améliorer votre cadre de vie. 2025 sera consacrée essentiellement aux travaux de voirie communale, ils seront conséquents !

Je veux remercier celles et ceux qui occupent une place essentielle dans notre commune. Le personnel communal qui met en œuvre les décisions des élus mais aussi le tissu associatif et ses bénévoles sans lesquels beaucoup de personnes resteraient isolées.

Il est aussi bon de rappeler les forces qui donnent de la cohésion à la commune ; notre école à classe unique et sa section maternelle devenue un véritable vivier pour sa pérennité, le repas des aînés toujours attendu sans oublier nos festivités qui offrent de nombreuses occasions de rencontres.

Que cette dernière année du mandat soit profitable aux grands projets qui engageront notre commune sur le long terme !

Bien à vous !
Jacques Pépin

ALBUM DES MOIS ÉCOULÉS...

Fêtons Noël ensemble



Les associations



Notre école



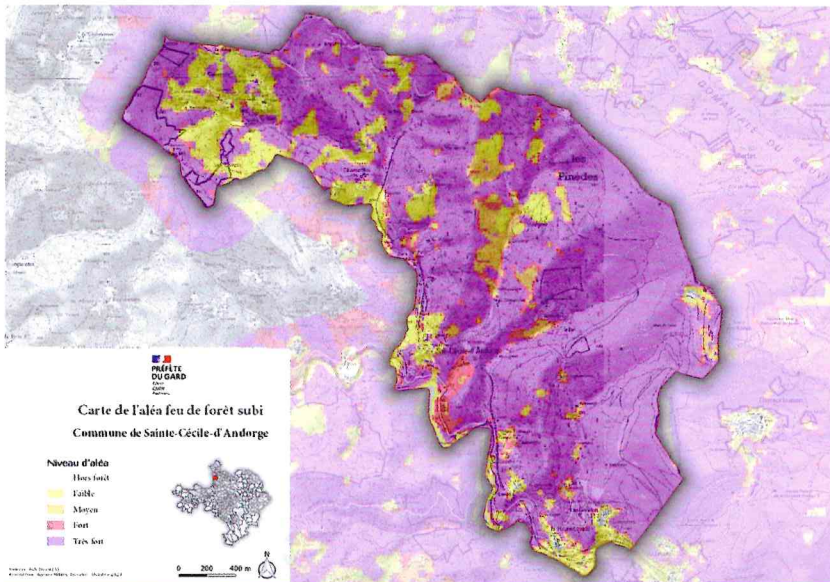
Travaux 2024



Les autres animations



DES DOSSIERS IMPORTANTS POUR LA COMMUNE



Aléa incendie / la carte communale de Sainte Cécile d'Andorge

• **OÙ PEUT-ON ENCORE CONSTRUIRE À SAINTÉ CÉCILE** pour maintenir notre seuil démographique dont dépendent nos dotations de fonctionnement ? La question est devenue cruciale.

En effet, deux nouvelles lois pénalisent l'urbanisation des communes rurales comme la nôtre : la lutte contre l'artificialisation des sols et surtout « le porter à connaissances aléa incendie ». 90% du territoire de Sainte Cécile se trouve ainsi écarté de la construction, par l'aléa très fort. Heureusement sur le bas de la commune, à la Haute Levade, la réglementation d'urbanisme nous est moins défavorable... Une belle réalisation pourra donc se mettre en place !



Elle concerne le devenir du bâtiment « exbrocante », à ce jour très délabré et de son terrain atteignant de 1300m². Si nous consentons à la cession de ce patrimoine c'est que notre projet répond à une attente de notre

population dont une partie avance dans l'âge. Après de nombreuses études non abouties, nous nous orientons donc sur la construction, par un privé, d'une résidence pour seniors non dépendants. D'autant plus que l'avis des services instructeurs de l'État nous est revenu favorable. Mais la procédure est plus longue que prévue. Nous sommes en effet contraints de respecter le code des marchés publics, notamment celui de l'appel à candidatures.

• **LE PROJET PHOTOVOLTAÏQUE DU FUNADOU** met beaucoup de temps à se concrétiser. Rappelons que le bail emphytéotique a été mis en place avec la société JMB en 2012... Et nous venons de signer à nouveau un prolongement de convention de 3 ans supplémentaires avec le porteur de projet actuel Total Energie, ce qui semble être, à priori un signal positif, celui d'une volonté réciproque de ne pas arrêter notre partenariat.

MAIS ENCORE...

- Un dossier attendu pour la sécurité des biens et des personnes se concrétise, celui de l'installation de deux caméras aux entrées de la commune. L'une qui visera la RN 106 sera installée à la Haute Levade, montée Gaston Benoit. L'autre sera implantée à l'entrée du village de Sainte Cécile, montée Gérard Bernon.

- Une coupe de bois communale d'envergure (près de 50 ha) vient de commencer au dessus du lotissement des Lumières sur des terrains achetés opportunément à la Houillère par la municipalité de Gaston Benoit.



Ces travaux forestiers entrent parfaitement dans le massif qui consiste à réduire la biomasse dans la perspective de la protection incendie. La commune a choisi l'appel d'offre au mieux disant en préconisant une coupe en éclaircie (1 arbre coupé sur 3). L'entreprise Philips de Saint Mathieu de Trévières a obtenu le marché public.

Outre la mise en protection des populations du lotissement et de la vallée des Lumières, la commune devrait tirer un bénéfice de l'ordre de 60 000€.

- Concernant le déploiement de la fibre optique, deux secteurs de la commune sont toujours en attente de travaux de Génie civil nécessaires pour desservir les habitations. Le quartier de la Mélarède est concerné avec 1km d'enfouissement ainsi que celui de Lauriol, via la route de la Bégude, pour 3km d'enfouissement supplémentaires. Les deux chantiers sont programmés dans le deuxième semestre 2025.

ÉTAT-CIVIL

LISTE DES NAISSANCES

- LANGE Kaylor
- PELET Nécia

Un chèque Kadéos d'une valeur de 50 euros va être envoyé aux parents des enfants nés sur la commune en 2024.

LISTE DES MARIAGES

- M GONNY Patrick et M^{me} COURTEIX Roseline
- M FORESTIER Luc et M^{me} MICHOT Christelle
- M FALCHETTI Philippe et M^{me} RAKOTOARIMANANA-LAVOINE Elysée
- M MASMÉJEAN Sébastien et M^{me} CAMPETTI Claudia

LISTE DES DÉCÉS

- M AUGUSTE René
- M GÉBERT Frédéric
- M^{me} ROCHETTE Georgette née ROBERT
- M^{me} FALCHETTI Denise née GAUSI
- M ROUSSEL Jean
- M^{me} BALDIT Claude née HOURS
- M VIGNE Henri
- M^{me} VIGNES Alice née HUC
- M^{me} BRUN Henriette née VIELJEU

NUMÉROS UTILES

• Appel d'urgence européen	112
• Pompiers	18
• SAMU	15
• Gendarmerie	17
• Violences conjugales	3919
• Enfance maltraitée	119
• E.D.F.	09 73 04 76 71
Urgence dépannage	09 72 67 50 30
• Service des eaux (REAAL)	04 66 54 30 90
• Trésor Public	04 66 78 45 45
• Maison de santé Simone Veil	04 48 21 57 08
• FILIERIS	04 66 34 02 40
• Encombrants	04 66 54 81 26